

Auto-certification pour les clients professionnels : résidence fiscale à l'étranger

Enregistrement des données de l'entité

Conformément au Common Reporting Standard (CRS ou Norme Commune de Déclaration – NCD), le droit belge impose aux institutions financières d'obtenir et d'examiner certains renseignements en vue d'identifier le domicile fiscal (multiple, le cas échéant) des entités et/ou des bénéficiaires effectifs. En notre qualité d'institution financière, nous sommes donc dans l'obligation de vous poser différentes questions. Si le ou les domiciles fiscaux des entités et/ou des personnes qui en détiennent le contrôle sont situés dans un pays participant hors de la Belgique, nous sommes légalement tenus de communiquer les données de ces entités et/ou des bénéficiaires effectifs à l'administration fiscale belge, qui les communiquera à son tour à l'administration fiscale de chaque pays participant concerné.

Dans certains cas, les données de l'entité et/ou des bénéficiaires effectifs ne devront pas être transmises. Afin de pouvoir le déterminer, le questionnaire ci-dessous doit être complété.

Si, après réception du présent document, il apparaît que nous devons communiquer les données relatives à votre entité et/ou ses bénéficiaires effectifs, vous en serez informé par écrit.

Pour plus d'informations, par exemple concernant les pays participants, consultez les 'Questions les plus fréquentes' dans la rubrique 'Dispositions légales' sous 'Contact & documents' de notre site internet www.triodos.be.

Ce formulaire contient des termes soulignés, pour lesquels vous trouverez une explication dans le lexique.

1. Renseignements généraux

1a Nom de l'entité
1b Numéro de compte IBAN (un seul numéro de compte Triodos est suffisant)	BE __ 0523 ____ O L'entité n'a pas encore de numéro de compte Triodos.
1c Numéro d'entreprise
1d Adresse officielle	Rue : N° : Code postal : Localité : Pays :

2. Renseignements complémentaires

Important: Une entité est résidente fiscale d'au moins un pays et peut être résidente fiscale de plusieurs pays.

2a L' <u>entité</u> est-elle <u>résidente fiscale</u> en Belgique?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
2b L'entité est-elle, exclusivement ou également, <u>résidente fiscale</u> dans un autre pays?	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, l'entité est <u>résidente fiscale</u> de: Important : Mentionnez uniquement les pays autres que la Belgique. Pays NIF/TIN dans ce pays
2c L'entité correspond-elle à l'une des propositions suivantes?	L'entité est : <input type="radio"/> une société dont les titres font l' <u>objet de transactions régulières sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés</u> ; → Passez au point 5. <input type="radio"/> une <u>entité liée</u> à une société dont les titres font l' <u>objet de transactions régulières sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés</u> → Passez au point 5.

<p><input type="radio"/> une <u>entité publique</u> ou une entité détenue intégralement par une entité publique; → Passez au point 5.</p> <p><input type="radio"/> une <u>organisation internationale</u> ou une entité détenue intégralement par une organisation internationale; → Passez au point 5</p> <p>Important : si elle correspond à l'une des propositions ci-dessus, l'entité est considérée comme une <u>entité non soumise à déclaration</u> en vertu du CRS.</p> <p><input type="radio"/> Non, aucune de ces propositions ne correspond. → Passez au point 2d</p>
<p>2d Une ou plusieurs <u>personnes bénéficiaires effectifs</u> sont-elles <u>résidentes fiscales</u> dans un pays autre que la Belgique. <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p>Important: si la réponse à une des questions dans la partie 3 de ce formulaire renvoie à la partie 4, les informations concernant les bénéficiaires effectifs doivent être reprises.</p>

3. Informations sur l'entité non financière

<p>Entité active</p> <p>3a Quel pourcentage des revenus bruts de l'entité les <u>revenus passifs</u> ont-ils représenté durant l'année écoulée?</p> <p>3b Quel pourcentage des actifs de l'entité a-t-il été utilisé pour générer des <u>revenus passifs</u> durant l'année écoulée?</p>	<p><input type="radio"/> 50% ou plus → Passez au point 3c</p> <p><input type="radio"/> Moins de 50%</p> <p><input type="radio"/> 50% ou plus des actifs de l'entité</p> <p><input type="radio"/> Moins de 50% des actifs de l'entité → Passez au point 5.</p> <p>Important : veuillez nous informer immédiatement si, au cours de cette année ou des années suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les revenus passifs représentent plus de 50% des revenus de l'entité; ou - plus de 50% des actifs de l'entité sont utilisés pour générer des revenus passifs.
---	--

<p>Société holding</p> <p>3c L'entité est-elle une <u>société holding</u>?</p> <p>3d Toutes les <u>filiales de la société holding</u> sont-elles des <u>sociétés actives</u>?</p> <p>3e La <u>société holding</u> mène-t-elle des activités consistant pour l'essentiel à détenir des <u>sociétés actives</u>?</p> <p>3f La <u>société holding</u> mène-t-elle des activités consistant pour l'essentiel à proposer des financements et des services à des <u>sociétés actives</u>?</p> <p>3g La <u>société holding</u> mène-t-elle des activités consistant pour l'essentiel en une combinaison des fonctions mentionnées aux points 3e et 3f?</p> <p>3h La <u>société holding</u> a-t-elle des revenus bruts autres que ceux des <u>sociétés actives</u>?</p> <p>3i Quel pourcentage de ces autres revenus bruts les <u>revenus passifs</u> ont-ils représenté durant l'année écoulée?</p> <p>3j Comment l'entité a-t-elle généré ses <u>revenus passifs</u> durant l'année écoulée?</p>	<p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non → Passez au point 3k.</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non → Passez au point 3k.</p> <p><input type="radio"/> Oui → Passez au point 5.</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui → Passez au point 5</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui → Passez au point 5</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non → Passez au point 5</p> <p><input type="radio"/> 50% ou plus → Passez au point 3k.</p> <p><input type="radio"/> Moins de 50%</p> <p><input type="radio"/> Avec 50% ou plus des actifs de la société holding</p> <p><input type="radio"/> Avec moins de 50% des actifs de la société holding → Passez au point 5.</p>
---	---

	<p>Important : ne tenez pas compte des titres de participation ou de créance émis par des sociétés actives</p> <p>Veillez nous informer immédiatement si, au cours de cette année ou des années suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – plus de 50% des autres revenus bruts visés à la question 3i sont constitués de revenus passifs; ou – plus de 50% des actifs de l'entité sont utilisés pour générer les revenus passifs visés à la question 3j.
--	---

Organisation à but non lucratif	
3k L'entité est-elle une <u>organisation à but non lucratif</u> ?	<input type="radio"/> Oui → Passez au point 5 . <input type="radio"/> Non

Entité en liquidation ou restructuration	
3l L'entité est-elle actuellement en liquidation ou en faillite, ou est-elle en cours de restructuration afin de reprendre des activités?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non → Passez au point 3o .
3m L'entité aurait-elle pu être considérée comme une institution financière durant les 5 dernières années?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non → Passez au point 3o .
3n L'entité prévoit-elle de devenir une institution financière?	<input type="radio"/> Oui → Veillez nous informer immédiatement lorsque l'entité sera devenue une institution financière. Pour l'instant, passez au point 3o . <input type="radio"/> Non → Passez au point 5 .

Centrale de trésorerie	
3o L'entité est-elle une <u>centrale de trésorerie</u> faisant partie d'un groupe?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non → Passez au point 3s .
3p Le <u>groupe</u> se consacre-t-il principalement à une activité qui n'est pas celle d'une institution financière?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non → Passez au point 3s .
3q L'entité fournit-elle des services de trésorerie à <u>des tiers</u> ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non → Passez au point 3s .
3r L'entité fournit-elle des services de trésorerie à des institutions financières ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non → Passez au point 5 .

Entité inactive	
3s L'entité exerce-t-elle une activité actuellement?	<input type="radio"/> Oui → Passez au point 4 . <input type="radio"/> Non
3t L'entité a-t-elle exercé une activité dans le passé?	<input type="radio"/> Oui → Passez au point 4 . <input type="radio"/> Non
3u L'entité a-t-elle été constituée il y a moins de 24 mois?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non → Passez au point 4 .
3v L'entité prévoit-elle d'exercer une activité	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non → Passez au point 4 .
3w L'entité prévoit-elle d'exercer une activité similaire à celle d'une <u>institution financière</u> ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non → Passez au point 5 . Veillez nous informer dès que l'entité aura débuté cette activité.

4. Renseignements sur les bénéficiaires effectifs

Veillez fournir les renseignements demandés concernant le ou les bénéficiaires effectifs ci-dessous. Nous sommes légalement tenus de communiquer les données de ces personnes à l'administration fiscale belge si elles sont résidentes fiscales d'un pays participant. L'administration fiscale belge communiquera à son tour ces données à l'administration fiscale étrangère compétente.

Bénéficiaire effectif 1	
Nom
Prénom(s)
Date de naissance (jj-mm-aaaa)
Nationalité
	Important : un bénéficiaire effectif est toujours résident fiscal d'au moins un pays. Si un pays n'émet pas de NIF, veuillez indiquer le lieu de naissance.
Le bénéficiaire effectif de l'entité est résident fiscal de :	Pays :
	<u>NIF/TIN</u> dans ce pays :
	Pays :
	<u>NIF/TIN</u> dans ce pays :
Bénéficiaire effectif 2	
Nom
Prénom(s)
Date de naissance (jj-mm-aaaa)
Nationalité
	Important : un bénéficiaire effectif est toujours résident fiscal d'au moins un pays. Si un pays n'émet pas de NIF, veuillez indiquer le lieu de naissance.
Le bénéficiaire effectif de l'entité est résident fiscal de	Pays :
	<u>NIF/TIN</u> dans ce pays :
	Pays :
	<u>NIF/TIN</u> dans ce pays :
Bénéficiaire effectif 3	
Nom
Prénom(s)
Date de naissance (jj-mm-aaaa)
Nationalité
	Important : un bénéficiaire effectif est toujours résident fiscal d'au moins un pays. Si un pays n'émet pas de NIF, veuillez indiquer le lieu de naissance.
Le bénéficiaire effectif de l'entité est résident fiscal de	Pays :
	<u>NIF/TIN</u> dans ce pays :
	Pays :
	<u>NIF/TIN</u> dans ce pays :

Bénéficiaire effectif 4	
Nom
Prénom(s)
Date de naissance (jj-mm-aaaa)
Nationalité
<p>Important : un bénéficiaire effectif est toujours résident fiscal d'au moins un pays. Si un pays n'émet pas de NIF, veuillez indiquer le lieu de naissance.</p>	
Le bénéficiaire effectif de l'entité est résident fiscal de	Pays :
	<u>NIF/TIN</u> dans ce pays :
	Pays :
	<u>NIF/TIN</u> dans ce pays :

5. Déclaration et signature

En tant que représentant légal de l'entité, habilité à la représenter je déclare que j'ai examiné les renseignements fournis dans ce formulaire et qu'à ma connaissance, ils sont conformes, exacts et complets.

En tant que représentant légal de l'entité, habilité à la représenter, j'accepte de fournir un nouveau formulaire dans un délai de 30 jours si, à la suite d'une modification quelconque, une certification ou un renseignement fourni dans ce formulaire devient inexact(e).

En tant que représentant légal de l'entité, habilité à la représenter, je déclare que j'ai obtenu, de la part des personnes détenant le contrôle de l'entité identifiées à la partie 5 (le cas échéant), la permission de divulguer les renseignements les concernant en vue de leur communication à l'administration fiscale compétente.

Si les représentants légaux de l'entité habilités à signer ont reçu une autorisation de signature conjointe, le formulaire doit être signé par au moins deux représentants légaux.

Représentant légal 1		Représentant légal 2	
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Signature		Signature	
Représentant légal 3		Représentant légal 4	
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Signature		Signature	

Date : (jj-mm-aaaa) Lieu :

Veuillez renvoyer ce formulaire à la **Banque Triodos, Customer Administration, Boulevard Baudouin 31/5, 1000 Bruxelles**. Vous pouvez également envoyer cette déclaration dûment signée et scannée via info@triodos.be.

Traitement des données personnelles

Seules les données que vous remplissez sur ce formulaire seront enregistrées dans nos bases de données. La banque est responsable du stockage et du traitement des données au sens de la législation applicable, et ce, entre autres finalités, dans le cadre de la gestion de la clientèle, du contrôle des transactions et de marketing direct ou prospection commerciale. Toutes les finalités de traitement de vos données peuvent être consultées dans le registre public de l'Autorité de Protection des Données. Vous pouvez nous demander par écrit la consultation et/ou la modification de vos données. Pour plus d'informations concernant la protection de la vie privée, veuillez consulter le site internet www.autoriteprotectiondonnees.be.

Lexique - auto-certification du statut fiscal étranger

Actifs : l'ensemble de toutes les possessions d'une entité.

Bénéficiaire effectif : il faut entendre par bénéficiaires effectifs la ou les personnes physiques pour le compte ou au bénéfice de laquelle (desquelles) une transaction est exécutée ou une relation d'affaires est liée ou encore la ou les personnes physiques qui possède(nt) ou contrôle(nt) en dernier ressort l'organisation. Les bénéficiaires effectifs sont des personnes physiques. Un bénéficiaire effectif peut être 'propriétaire' ou 'détenteur' de l'organisation (ex. les actionnaires) mais aussi 'décideur économique' (ex. les administrateurs d'une association).

Centrale de trésorerie : une entité est considérée comme une centrale de trésorerie si son activité principale est de conclure des transactions de couverture et de financement.

CRS/NCD : le CRS, le Common Reporting Standard (ou NCD, Norme Commune de Déclaration) est la norme commune de déclaration et de diligence raisonnable en vertu de laquelle les pays qui ont conclu des accords entre autorités compétentes échangent des renseignements relatifs aux comptes financiers.

Entité : une entité est une personne morale ou une construction juridique. La société à responsabilité limitée et la société anonyme de droit belge sont des exemples de personnes morales. La société en nom collectif, la société de droit commun et la société en commandite de droit belge sont des exemples de constructions juridiques. Un trust est également considéré comme une entité.

Entité liée : une entité liée est une entité qui fait partie d'un groupe.

Entité publique : le gouvernement d'un pays, toute subdivision politique d'un pays (notamment état, province, comté ou municipalité) et toute agence ou personne morale de droit public détenue intégralement par le pays ou par une ou plusieurs de ses subdivisions politiques.

Entité non soumise à déclaration : une entité non soumise à déclaration est une entité pour laquelle l'institution financière ne doit pas faire de déclaration à l'administration fiscale belge aux fins du CRS.

Filiale : une filiale est une entité placée sous le contrôle direct ou indirect de la société holding (cette définition porte également sur les filiales de filiales).

Groupe : un groupe est composé de toutes les sociétés liées à d'autres sociétés du même groupe. Deux entités sont liées si :

1. l'une contrôle l'autre; *ou*
2. elles sont toutes les deux contrôlées par la même entité.

À cet égard, une entité est 'contrôlée' si :

- une personne physique ou une personne morale du groupe détient une participation majoritaire directe ou indirecte dans l'entité;
- une personne physique ou une personne morale du groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote dans l'entité.

Marché boursier réglementé : un marché boursier réglementé est un marché boursier officiellement reconnu ou agréé par une autorité publique du pays dans lequel il est constitué. Il doit être soumis au contrôle de cette institution. Un marché boursier est considéré comme établi lorsqu'une valeur significative de titres y est négociée annuellement.

NCD/CRS : la NCD est la norme commune (ou Common Reporting Standard – CRS) de déclaration et de diligence raisonnable en vertu de laquelle les pays qui ont conclu des accords entre autorités compétentes échangent des renseignements relatifs aux comptes financiers.

NIF/TIN : le numéro d'identification fiscal NIF (ou TIN, Taxpayer Identification Number) est le numéro d'identification personnel de l'entité à des fins d'administration fiscale.

Objet de transactions régulières sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés : une entité est considérée comme une entité dont les titres font l'objet de transactions régulières sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés si au moins 50% de ses titres font l'objet de transactions régulières sur un marché boursier réglementé.

Organisation internationale : toute organisation internationale ou toute agence ou personne morale de droit public détenue intégralement par elle. Cette catégorie comprend toute organisation intergouvernementale (y compris toute organisation supranationale) (1) essentiellement composée de gouvernements ; (2) disposant d'un accord de siège ou d'un autre accord sensiblement similaire avec le pays ; et (3) dont les revenus ne profitent pas à des personnes physiques.

Pays participant : un pays qui a adopté la norme commune de déclaration et de diligence raisonnable et qui a conclu un ou plusieurs accords entre autorités compétentes avec le pays dans lequel l'entité détient le compte renseigné à la partie 1 du présent formulaire. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page dédiée triodos.be/fr/fatca-crs.

Représentant légal : un représentant légal est autorisé à signer des déclarations ou à conclure des contrats au nom de l'entité, conformément aux statuts et aux publications au Moniteur Belge.

Résident(e) fiscal(e) :

Qu'est-ce qu'une entité et quand une entité est-elle considérée comme résidente fiscale belge?

Une entité est une personne morale assujettie à l'impôt. Une construction juridique qui est fiscalement transparente, par exemple une société privée en commandite, une société de droit commun, ou une société en nom collectif de droit belge, et qui n'est donc pas assujettie à l'impôt en Belgique est néanmoins considérée comme une entité aux fins de la norme commune de déclaration et de diligence raisonnable.

Une entité est résidente fiscale belge si le lieu de sa direction effective est situé en Belgique. Les éléments principaux qui permettent de déterminer si le lieu de la direction effective est situé en Belgique sont:

- le lieu où les décisions importantes pour l'activité sont prises;
- le lieu où les administrateurs travaillent et se réunissent;
- le lieu où les livres sont tenus et où les états financiers sont rédigés.

Les éléments suivants peuvent également fournir une indication concernant le lieu de la direction effective:

- le lieu où les actionnaires résident et se réunissent;
- le lieu où l'entité est enregistrée;
- le lieu où l'entité a été créée ou constituée.

Quand une entité est-elle résidente fiscale d'un autre pays?

Le droit national des autres pays fixe les conditions auxquelles une entité doit répondre pour être considérée comme résidente fiscale. Il peut définir diverses formes de rattachement à un pays, lesquelles constitueront la base d'une imposition globale (assujettissement intégral à l'impôt) en application de la législation fiscale nationale. Les conditions en vigueur peuvent être vérifiées auprès du gouvernement du pays concerné ou à l'adresse

<http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-residency/>.

Si vous ne pouvez pas déterminer votre domicile fiscal avec certitude, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Revenus passifs : l'expression 'revenus passifs' désigne la partie des revenus bruts composée:

- des dividendes et des versements de remplacement (revenus équivalents aux dividendes);
- des intérêts et revenus équivalents aux intérêts;
- des loyers et redevances;
- des revenus de contrats de swap;
- des revenus locatifs immobiliers, sous réserve que ces revenus puissent être obtenus en n'exerçant aucune activité ou en n'exerçant qu'une activité limitée.

Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous ne savez pas avec certitude si des revenus sont passifs, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Société active : une société d'exploitation, dont au moins 50% des revenus bruts proviennent d'activités (et non d'investissements). Dans cette optique, une institution financière ne peut pas être considérée comme une société active.

Société d'exploitation : une société d'exploitation est une personne morale dont les activités ne sont pas celles d'une institution financière.

Société holding : une société holding est une entité qui fonctionne comme une société (centrale) détenant ou contrôlant les filiales qui en dépendent. La société holding contrôle et gère les actions des entités du groupe.

Une entité n'est pas une société holding si elle opère (ou se présente) comme un fonds de placement, tel qu'un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds de rachat d'entreprise par endettement ou tout autre organisme de placement dont l'objet est d'acquérir ou de financer des sociétés puis d'y détenir des participations à des fins de placement.

Tiers : le terme 'tiers' désigne une personne physique ou morale ne faisant pas partie du groupe de sociétés liées.

Titres faisant l'objet de transactions régulières : des titres font l'objet de transactions régulières sur un marché boursier réglementé s'il y a, de façon continue, un volume significatif de transactions concernant ces titres. Il existe toutefois une exception à cette règle: une participation (part, action, etc.) dans une institution financière ne fait pas l'objet de transactions régulières si le titulaire de cette participation (autre qu'une institution financière agissant en tant qu'intermédiaire) est inscrit dans le registre des actionnaires de cette institution financière.